

Image not found or type unknown



Procuration bancaire et recours juridiques

Par **oceanelea**, le **21/01/2008** à **17:31**

En 2004 et en 2005 ma soeur qui avait procuration sur mon compte bancaire a fait transferer sur son compte 21000 euro sans mon accord. Ai-je un recours juridique pour recuperer cette somme? puis-je egalement recuperer les interets perdus